

REGLEMENT

*Attribution d'un numéro unique à chaque adhérent pour l'année en cours.
La durée d'une partie est de 1h mais si toutefois il ne reste plus qu'une équipe à jouer et selon le score, il sera possible d'interrompre celle-ci à la demande du responsable de l'activité.*

CONCOURS CHALLENGE AMITIE ACTIVE

Pour le bon déroulement du tirage au sort (**qui a lieu à 13h50**) le joueur retardataire **n'aura pas la possibilité** de participer à cette 1ère partie, il sera admis dans la partie suivante.

La capacité d'accueil est de 48 joueurs (4 triplettes + 6 doublettes).

Le joueur ayant participé au concours et ne pouvant plus être classé, la priorité sera donnée aux participants les plus assidus.

Formation des équipes

Effectuée par les responsables de l'activité. Au tirage au sort, si la dernière équipe se retrouve en nombre impair (2 joueurs contre 3), le dernier numéro tiré aura partie gagnée 13/07 sans jouer.

Concours en 3 parties

Durée maximum d'une partie : 1h

- **A compter du 6^{ème} concours, le tirage au sort sera effectué en 2 groupes**
- **1^{er} groupe : 16 premier du classement général**
- **2^{ème} groupe : à partir du 17^{ème} du classement général**

Les joueurs ou joueuses ayant participé à 12 concours, le classement final sera effectué en tenant compte des **10 meilleurs résultats**.

Pour être classé, il faut avoir participé à **10 concours**.

Un trophée sera remis aux 3 premiers

NB - Pour le challenge 2027/2028 la capacité d'accueil pour les concours étant de 48 joueurs, les joueurs ayant participé à 6 concours au cours de l'année 2026/2027, devront laisser leur place aux joueurs du mardi souhaitant y participer (dans la limite des places disponibles). Pour les jeudis hors concours, ils maintiennent leur place.

André BOUTEILLER - Jeannine ILTIS